

Septembre 2026



**THANN
CERNAY**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

#08

16 Com'Une

LE MAGAZINE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE THANN-CERNAY



Aspach-le-Bas • Aspach-Michelbach • Bitschwiller-lès-Thann
Bourbach-le-Bas • Bourbach-le-Haut • Cernay • Leimbach
Rammersmatt • Roderen • Schweighouse / Thann • Steinbach
Thann • Uffholtz • Vieux-Thann • Wattwiller • Willer-sur-Thur

Sommaire

- 3 - Edito
- 4 - Trombinoscope des élus
- 6 - Le Conseil de Communauté
- 8 - Les compétences
- 10 - Finances
- 12 - Territoire
- 14 - Culture
- 17 - Mobilité & Patrimoine
- 18 - Tourisme & Sport
- 19 - Eau et assainissement



Ours

Communauté de Communes de Thann-Cernay
3a Rue de l'Industrie 68700 Cernay
Tél. 03 89 75 47 72
Courriel : contact@cc-thann-ernay.fr
www.cc-thann-ernay.fr

Conception : **Auctavia Communication** - auctavia.fr
Directeur de la publication : **Michel SORDI** - Président de la CCTC
Impression : **Publi H**, certifié imprim'vert, imprimé sur papier 100% recyclé.
Crédits photos : CCTC, Valentin Tournemolle, Gautier Colin, Compagnie Alsand, DR, Bénédicte Blaison,
service affaires culturelles, OT Thann-Cernay, Pierre leXplorateur, Tonirunner1984
ISSN 2970-5703 (imprimé) • **ISSN 2971-2165** (en ligne)



Rejoignez-nous

Chères habitantes, chers habitants de la Communauté de Communes Thann-Cernay,

Je suis heureux de m'adresser à vous à travers ce premier bulletin de la mandature qui marque le début d'un nouveau chapitre pour notre collectivité.

En effet, le 24 avril dernier, les élus communautaires m'ont accordé leur confiance en m'élisant Président de la Communauté de Communes Thann-Cernay. Je mesure pleinement la responsabilité qui m'est confiée et je souhaite aujourd'hui partager avec vous la vision qui guidera notre action au cours des six prochaines années.

Avec les 47 élus qui composent désormais le Conseil communautaire, nous avons engagé notre mandat avec une volonté commune : agir dans l'intérêt général et apporter des réponses concrètes aux attentes des habitants.



La Communauté de Communes intervient dans de nombreux domaines qui rythment votre quotidien, parfois sans que l'on en mesure pleinement l'étendue. L'eau potable, l'assainissement, l'attractivité du territoire, les mobilités, la transition écologique, les équipements sportifs et culturels, ou encore la petite enfance sont autant de compétences qui participent directement à la qualité de vie de chacun.

Ces missions sont essentielles. Elles exigent de prendre des décisions réfléchies, de hiérarchiser les priorités et de gérer les ressources publiques avec rigueur. Dans un contexte où les collectivités doivent composer avec des contraintes financières croissantes, notre responsabilité est de poursuivre les investissements nécessaires tout en veillant à préserver un équilibre budgétaire durable. Cette exigence de responsabilité guidera chacune de nos décisions.

Pour construire cette vision commune, nous avons lancé l'élaboration de notre Projet de territoire 2026-2032. Cette démarche constitue l'un des premiers grands chantiers de notre mandat.

Ce projet de territoire sera bien plus qu'un document stratégique. Il représentera notre feuille de route pour les six années à venir. Il nous permettra de définir ensemble les grandes orientations de notre politique communautaire, d'identifier les actions prioritaires et de nous assurer que chaque projet engagé est en adéquation avec nos capacités humaines, techniques et financières. Cette réflexion sera menée collectivement avec les élus et les services de la Communauté de Communes.

Je tiens d'ailleurs à saluer le travail quotidien des agents de notre collectivité. Leur engagement, leur professionnalisme et leur disponibilité permettent d'assurer la continuité des services publics et de concrétiser les projets que nous portons.

Bien à vous.

Michel SORDI

Président de la CCTC
Maire de Cernay
Député honoraire



Trombinoscope des Elu·e·s



Président de la CCTC

Vice-présidents



1^{ère} Vice-Présidente
Adjointe au Maire
de Thann
Chargée du Tourisme,
de l'Attractivité du
Territoire et du
Marketing Territorial



2^{ème} Vice-Président
Maire de Roderen
Chargé des
Finances



3^{ème} Vice-Président
Maire d'Uffholtz
Chargé de l'Eau et
de l'Assainissement



4^{ème} Vice-Président
Maire de Thann
Chargé de
l'Administration
Générale et de la
prospective des
Ressources Humaines



5^{ème} Vice-Président
Maire de
Bitschwiller-lès-Thann
Chargé de la Culture,
de l'Innovation et de la
Cohésion de l'action
intercommunale

Conseillers communaux délégués



1^{er} Conseiller Délégué
Adjoint au Maire de Cernay
Chargé des Zones
d'Activités Économiques
et des Déchets



2^{ème} Conseiller Délégué
Maire de Steinbach
Chargé de la
Communication



3^{ème} Conseiller Délégué
Adjoint au maire de Thann
Chargé de la Santé et de
l'accès aux soins



9^{ème} Conseillère Déléguée
1^{ère} Adjointe d'Aspach-Michelbach
Chargée de la Transition
écologique



10^{ème} Conseiller Délégué
Maire de Rammersmatt
Chargé des Mobilités



11^{ème} Conseiller Délégué
Maire de Willer-sur-Thur
Chargé de la Protection
des espaces forestiers



12^{ème} Conseiller Délégué
Maire de Leimbach
Chargé de la Convention
Territoriale Globale (CTG)



13^{ème} Conseiller Délégué
Maire de Bourbach-le-Bas
Chargé du décret tertiaire et
de la mise en conformité
énergétique des bâtiments

Conseillers communaux



Christophe MEYER



6^{ème} Vice-Président
Conseiller Municipal
de Cernay
Chargé de
l'Économie

Rodolphe KIRSCH



7^{ème} Vice-Président
Maire de
Vieux-Thann
Chargé des
Équipements
sportifs et de Loisirs

Joël MANSUY



8^{ème} Vice-Président
Maire de
Bourbach-le-Haut
Chargé du Tourisme
Rural et de
l'Environnement

Francine GROSS



9^{ème} Vice-Présidente
Adjointe au Maire
d'Aspach-le-Bas
Chargée de
la Petite Enfance



10^{ème} Vice-Président
Maire de Wattwiller

Virginie BONNET



11^{ème} Vice-Présidente
Adjointe au Maire
de Cernay
Chargée du
Logement et des
Gens du voyage

Christian FUCHS



4^{ème} Conseiller Délégué
Maire de
Schweighouse-Thann
Chargé du Système
d'Information
Géographique

Aude BINDER



5^{ème} Conseillère Déléguée
Adjointe au Maire
de Thann
Chargée de l'Intelligence
Artificielle

Adeline STUDER



6^{ème} Conseillère Déléguée
Adjointe au Maire de
Bitschwiller-lès-Thann
Chargée de la Lecture
Publique

Danièle WEBER



7^{ème} Conseillère Déléguée
1^{ère} Adjointe d'Uffholtz
Chargée de l'Abri
Mémoire

Suzanne BARZAGLI



8^{ème} Conseillère Déléguée
1^{ère} Adjointe
de Vieux-Thann
Chargée de la Prévention
des risques naturels et
technologiques

Nicolas WENTZ



Éric BESSAH



Josiane BOSSERT



Daniel CORDONNIER



Pierre FUCHS



Annie GADEK



Lyly HAK



Charlotte HERBRECHT



Michel LEDEUR



Élu de Wattwiller



Lydia LOMBARDO



Gisèle MALLER



Valérie MARCEL



Naïs MOUREN



Claudine MUNSCH



Aurélien MURA



Guy STAEDELIN



Henri WIEBELSKIRCHER



Marie-Paule ZUSSY





Conseil de Communauté

> *Le rôle* du Conseil de Communauté et sa composition

A la suite des élections municipales, les nouveaux élus ont été installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux et, pour certains, de conseillers communautaires.

“ Plus de la moitié
des maires et de
leurs équipes ont
été renouvelés. ”

Le Conseil de Communauté à l'image des Conseils Municipaux pour les communes, est l'assemblée des élus chargés de choisir les politiques qui seront mises en œuvre par les services de la Communauté de Communes Thann-Cernay.

La Communauté de Communes a été créée en 2013 suite à la fusion des communautés de communes et Thann et de Cernay et Environs. Cette collectivité rassemble aujourd'hui 16 communes et gère de nombreuses compétences de la vie quotidienne (voir pages 8 et 9).

Le Conseil de Communauté vote le budget et détermine les orientations de la politique communautaire. Les membres élus depuis le 24 avril dernier se réunissent en séance publique 7 à 8 fois par an.

Au sein du Conseil de Communauté sont élus des membres qui font partie du Bureau. Organe de préparation et de décisions de la Communauté de Communes, **il est composé du Président, des 11 Vice-Présidents, des 13 Conseillers Délégués et de 2 membres du bureau soit 27 membres.** Tous les maires y siègent. Il se réunit 2 fois par mois.

Afin d'associer l'ensemble des élus aux travaux préparatoires, des commissions de travail permanentes sont créées : instances de débats, elles sont chargées de formuler des propositions ou avis sur des dossiers à soumettre au Bureau et au Conseil de communauté pour décision.

Les conseillers municipaux peuvent y siéger et les membres du Bureau y siègent de droit.

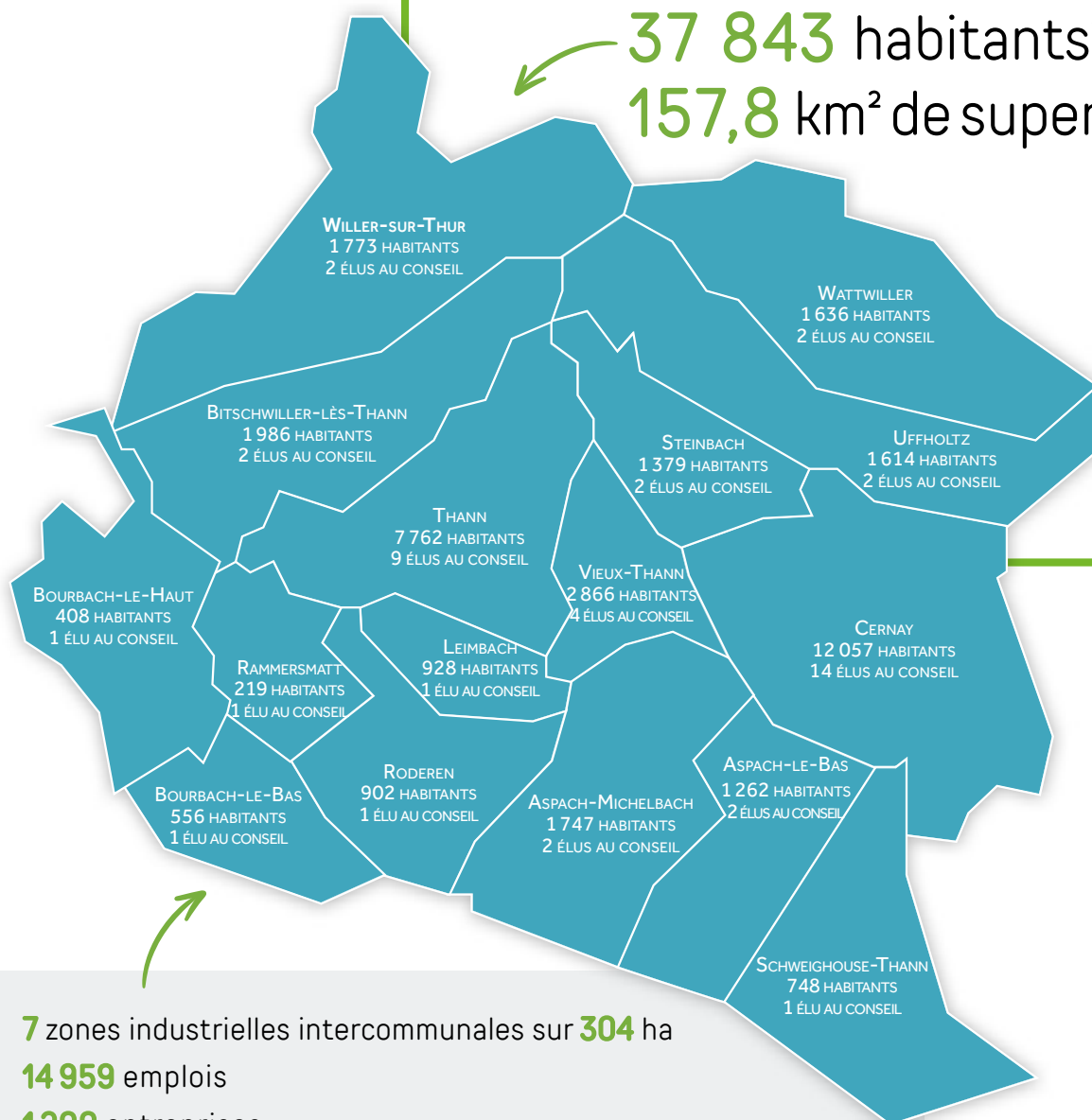
47#

C'est le nombre de conseillers communautaires. Ils sont issus des conseils municipaux des 16 communes qui composent le territoire : maires ou conseillers municipaux. Chaque commune est représentée en fonction de son nombre d'habitants.

Lors de l'installation du Conseil qui a eu lieu le 24 avril dernier, les conseillers communautaires élisent le président, les vice-présidents et les conseillers communautaires délégués.

Le trombinoscope qui se trouve aux pages 4 et 5 vous présente les différents élus et leurs délégations.

16 communes
37 843 habitants*
157,8 km² de superficie



7 zones industrielles intercommunales sur 304 ha

14 959 emplois

1 200 entreprises

18 578 logements

92 km d'aménagements cyclables (dont 5,6 km gérés par la CCTC)

3 900 ha de surfaces agricoles utiles (SAU)

230 chambres d'hôtel** et 369 places de camping**

* chiffres INSEE 2023

** chiffres INSEE 2025

Les compétences de la Communauté de Communes Thann-Cernay

Le développement économique

Création, aménagement entretien et gestion des zones d'activités.
Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

Le saviez-vous ?

Il existe 7 zones industrielles sur la territoire réparties entre Cernay, Aspach-Michelbach et Vieux-Thann gérées par la CCTC.

La gestion des déchets

Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés.

Le saviez-vous ?

La CCTC a transféré sa compétence de collecte des ordures ménagères au Syndicat Mixte de Thann-Cernay (SMTC). Le traitement des déchets est délégué au SM4.

L'eau et l'assainissement

Recherche de nouvelles ressources.
Production et distribution de l'eau potable.
Collecte et traitement en station d'épuration des eaux usées.

Le saviez-vous ?

Les compétences liées à l'eau potable et l'assainissement sont assurées de manière différente selon la commune concernée au sein de la Communauté de Communes. En effet, la collectivité est composée en trois secteurs, gérés de façon spécifique.

La construction, l'entretien et le fonctionnement des équipements culturels et sportifs communautaires

Gestion et fonctionnement des Médiathèques intercommunales de Thann et Cernay, des piscines intercommunales, du Relais Culturel intercommunal Pierre Schiele de Thann, de l'Abri Mémoire d'Uffholtz et des gymnases des collèges Cassin à Cernay et Walch à Thann.

Le saviez-vous ?

Les piscines intercommunales accueillent 22 185 élèves (primaires, collèges et lycées confondus) chaque année scolaire. La CCTC prend également en charge tous les transports en bus des élèves.

Le tourisme et équipements touristiques

Stratégie d'attractivité touristique. Partage de la compétence tourisme avec l'office de tourisme. Aménagement et gestion de la Clairière du Silberthal de Steinbach. Aménagement et gestion de la gare d'Aspach-Michelbach.

La politique de la ville



Élaboration du diagnostic de territoire et définition des orientations du contrat de ville. Animation et coordination des dispositifs de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance.

L'éclairage public



Entretien, réparation et modernisation des équipements. Réparation des réseaux. Passage en LED et télégestion des communes.

La mobilité



Organisation de la mobilité. Création et gestion des pistes cyclables.

Action culturelle



Développement de projets culturels et artistiques comme l'Été buissonnier. Soutien aux manifestations d'envergure intercommunale. Soutien à l'enseignement artistique spécialisé (École Artistique de Thann-Cernay).

La Petite Enfance et la santé



Gestion de la crèche de la Farandole à Cernay, de l'Ile enchantée à Aspach-Michelbach, des Marmousets à Thann, la Boite à Malices à Bitschwiller-lès-Thann. Gestion et fonctionnement de la Maison Intercommunale de la Petite Enfance située à Cernay. Création et gestion de la Maison Médicale du Thanner d'Aspach-Michelbach.

Le saviez-vous ?

Le Pôle Santé d'Aspach-Michelbach accueille aujourd'hui 9 médecins généralistes (dont 6 primo installations) et 2 infirmières pour 8000 nouveaux patients.

Protection et mise en valeur de l'environnement



Actions de sensibilisation à l'environnement. Participation financière aux Brigades Vertes. Suivi du Plan Climat Energie Territorial. Gestion du réseau de chaleur de la CCTC.

Le saviez-vous ?

Chaque année, ce sont près de 2 000 élèves du territoire qui sont sensibilisés à l'environnement grâce à des interventions dans les écoles.



Mais aussi ...

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aménagement de l'espace, schéma de cohérence intercommunale et SCOT
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Soutien aux actions éducatives et pédagogiques des collègues
- Soutien aux manifestations sportives
- Gestion du Système d'Information Géographique (SIG)
- Contribution au service départemental d'incendie et de secours

À la suite des débats d'orientations budgétaires, qui se sont tenus le 13 décembre 2025, le Conseil Communautaire a approuvé, pour 2026, les Budgets Primitifs lors de sa séance du 7 février 2026.

Afin de mettre en œuvre les politiques dont elle a la charge, la CCTC dispose de 12 budgets en gestion :

Budget 2026

“ Les Budgets 2026 représentent un montant équilibré de dépenses et de recettes de 63,3 M€.”

Budget pépinières d'entreprise
Budget ZAI Les Pins
Budget ZAE Europe
Budget ZAE Est
Budget ZAE Vignoble
Budget ZAE rue d'Aspach



Budget eau
Budget assainissement
Budget assainissement non collectif



Budget Relais Culturel Intercommunal



Budget chaufferie bois

BUDGET GÉNÉRAL CCTC

Dépenses 2026 : 63,3 M€

Les dépenses 2026 sont prévues à hauteur de 63,3 M€.

Elles traduisent les grands engagements de la collectivité concernant ses compétences, au service de sa population et de son territoire.

Environnement : 6,7 M€

Déchets (5,392 M€), environnement (474 K€), réseau de chaleur (534 K€), service Nav'aide (143 K€), protection des milieux aquatiques (90 K€)

Attractivité du territoire : 3,8 M€

Économie (2,115 M€), Urbanisme (431 K€), Tourisme (827 K€), Logement (135 K€), Gens du voyage (220 K€), Santé (33 K€)

Services aux usagers : 9,9 M€

Équipements sportifs et de Loisirs (3,120 M€), Culture (4,437 M€), Petite Enfance (2,335 M€)

Infrastructures et travaux : 17,2 M€

Eau (6,931 M€), assainissement (10,112 M€), eaux pluviales (130 K€)

Dépenses générales : 8,4 M€

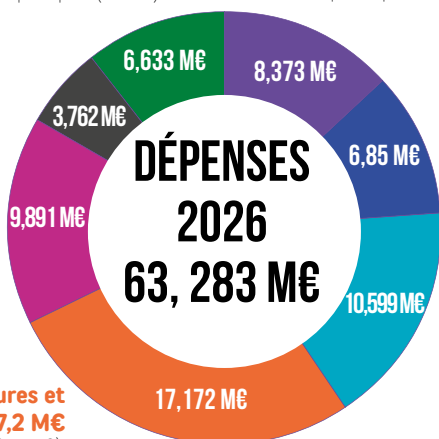
Administration Générale, Patrimoine, Informatique, dépenses financières, chaufferie.

Soutien aux communes : 6,8 M€

Fonds de concours, contribution au SDIS, prise en charge d'une partie du Fonds de péréquation Intercommunal, éclairage public.

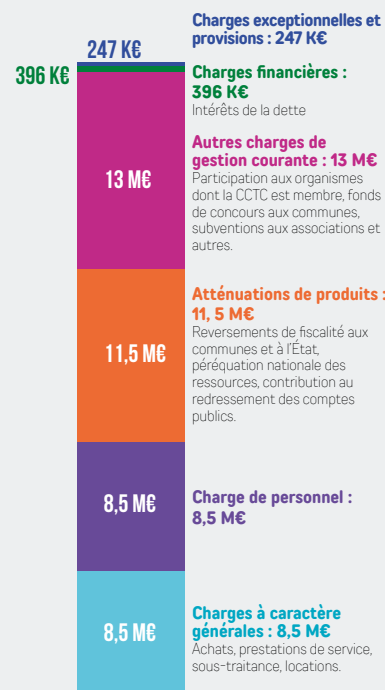
Contributions nationales et locales : 10,6 M€

Contribution pour le redressement des comptes publics, fonds de péréquation intercommunal, attribution de compensation.



Aux côtés des dépenses de structure, les dépenses les plus importantes concernent les infrastructures de production et de distribution d'eau et d'assainissement (17,2 M€), les services aux usagers (9,9 M€) et la préservation de l'environnement (6,7 M€).

Structure des dépenses de fonctionnement en 2026 : 42 M€



Les dépenses de fonctionnement sont prévues à hauteur de 42 M€ en 2026.

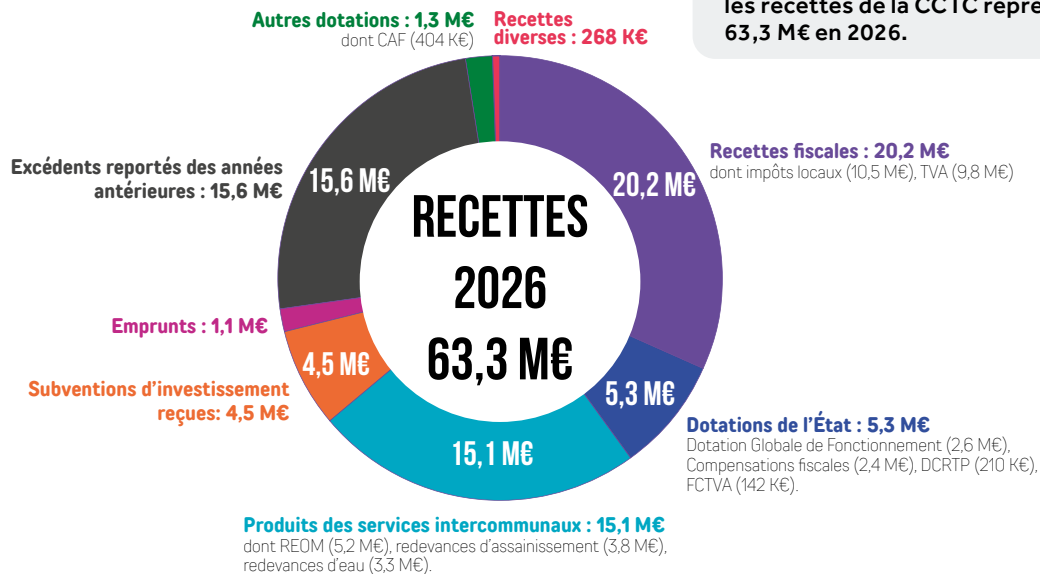
La structure de ces dépenses de fonctionnement révèle le poids important des atténuations de produits (11,5 M€) et des charges de gestion courante (13 M€), dépenses contraintes, qui représentent 58% de ces dépenses en 2026. Elles comprennent l'ensemble des concours de la CCTC aux communes (attributions de compensation, fonds

de concours) mais aussi aux syndicats dont la CCTC est membre (notamment le Syndicat Mixte de Thann-Cernay et le Service Départemental d'Incendie et de Secours). Depuis 2025, elles comprennent également la contribution de la CCTC au redressement des comptes publics.

En effet, afin de réduire le déficit, l'Etat associe les collectivités à l'effort en réduisant leurs dotations (recettes) mais aussi en prélevant les collectivités dites riches (dépenses). En 2025, cette contribution s'est élevée à presque 1 M€ et devrait s'amplifier, cette année, pour atteindre quasiment 1,7 M€.

Recettes 2026 : 63,3 M€

Equilibrant parfaitement les dépenses, les recettes de la CCTC représentent 63,3 M€ en 2026.



La fiscalité locale représente la part la plus importante des recettes de la CCTC (20,2 M€). Elle est composée, pour moitié, par le produit d'impôts locaux sur lesquels la CCTC dispose d'un pouvoir de taux pour 10,5 M€ (Taxe foncière, Cotisation Foncière des Entreprises, Taxe sur les Surfaces Commerciales, etc) et pour moitié par une fraction de la TVA nationale transférée par l'Etat (9,8 M€). Cette TVA est d'ailleurs, depuis 2023, la première recette de la collectivité. Au niveau des taux d'imposition, la CCTC n'a pas augmenté leur niveau depuis 2018.

Le soutien de l'Etat au fonctionnement de la collectivité s'illustre par les dotations qu'il lui verse. Pour cette année,

elles s'élèvent à 5,3 M€. Elles comprennent une dotation d'investissement (le Fonds de Compensation de la TVA, 142 K€ en 2026) et des dotations de fonctionnement -dont la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est la plus importante. Ces dotations sont en forte diminution, illustrant ainsi la volonté de l'Etat d'associer les collectivités au redressement des comptes publics comme évoqué ci-dessus.

Les produits des services devraient s'élever, en 2026, à 15,1 M€ et comprennent toutes les recettes et redevances perçues par la collectivité dans la mise en œuvre de ses services publics. Ils sont dominés par le produit de la Re-

devance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM), les ventes issues de la distribution de l'eau potable et les redevances d'assainissement perçues.

Les subventions d'investissement reçues illustrent le soutien des partenaires de la CCTC (Etat, CAF, Région Grand Est, Agence de l'Eau) à la réalisation des projets portés par l'intercommunalité. Ainsi, plusieurs subventions importantes doivent être perçues pour l'aménagement de la Maison Médicale du Thanner et la construction de la crèche d'Aspach-Michelbach, l'aménagement des itinéraires cyclables ou encore les travaux d'amélioration des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

> 2026 : Investissement de 16,631 M€ sur le territoire

Cette année, la CCTC prévoit d'investir 16,631 M€ sur le territoire avec un effort particulièrement soutenu concernant le soutien aux projets communaux à travers les fonds de concours, la petite enfance avec l'achèvement prévu de la construction de la nouvelle crèche à Aspach-Michelbach et la poursuite de la modernisation de nos réseaux d'eau et d'assainissement. Le développement d'itinéraires cyclables et la mise en LED de l'Eclairage public se poursuivent également.


Achèvement de la construction de la nouvelle crèche : 845 K€


Modernisation des Réseaux d'eau : 3,9 M€


Modernisation des Réseaux d'assainissement : 5,7 M€


Mise en LED de l'éclairage public : 1,25 M€


Soutien aux projets communaux : 2,8 M€


Poursuite des aménagements d'itinéraires cyclables : 250 K€



Territoire



> Visite des installations de la piscine intercommunale le 13 juin 2026



Le projet de territoire : une feuille de route pour construire l'avenir

Le Projet de territoire, souvent méconnu du grand public, constitue pourtant la feuille de route qui guide les décisions des élus communautaires pendant toute la durée du mandat.

Élaboré en début de mandature, il fixe les grandes ambitions du territoire, définit les priorités d'action et permet de programmer les investissements des années à venir.

Son objectif est simple : construire une vision commune entre les 16 communes de la Communauté de Communes Thann-Cernay afin de répondre aux besoins des habitants, tout en préparant l'avenir.

Le précédent Projet de territoire, couvrant la période **2020-2026**, avait permis d'identifier **135 actions**, réparties en huit grandes thématiques, dont **42 considérées comme prioritaires**.

“ Il constitue ainsi un véritable outil de pilotage pour les élus comme pour les services de la collectivité. ”



> Visite de la Médiathèque Intercommunale de Thann le 13 juin 2026

Au fil des années, cette feuille de route a accompagné de nombreuses réalisations qui rythment aujourd'hui le quotidien des habitants : développement des mobilités, modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement, soutien à la Petite Enfance, développement culturel, tourisme ou encore amélioration des services proposés à la population.

Au-delà des projets eux-mêmes, le Projet de territoire permet également d'assurer une cohérence entre les politiques publiques, d'anticiper les investissements et de faciliter la recherche de financements auprès de l'État, de la Région, du Département ou d'autres partenaires.

Il constitue ainsi un véritable outil de pilotage pour les élus comme pour les services de la collectivité.

Il portera une ambition commune : continuer à développer un territoire attractif, solidaire, innovant et durable, tout en répondant aux attentes des habitants et des communes membres.

> Un nouveau projet pour accompagner le mandat 2026-2033

À la suite des élections municipales de 2026, un nouveau Projet de territoire est en cours d'élaboration. Il sera construit collectivement par les **47 conseillers communautaires**, avec l'appui des services de la CCTC.

La démarche a débuté le **13 juin 2026** par une journée de découverte des compétences et des services de la Communauté de Communes.

Les nouveaux élus ont ainsi pu mieux appréhender les nombreuses missions exercées par l'intercommunalité : crèches, médiathèques intercommunales, piscines intercommunales, ZAE, tourisme, logement, santé, communication, transition écologique, voies cyclables, eau et assainissement, patrimoine ou encore éclairage public.

À l'automne, plusieurs temps de travail permettront aux élus de partager leur vision du territoire, d'identifier les grands enjeux des prochaines années et de définir les actions prioritaires du mandat.

Ces ambitions seront ensuite confrontées à une prospective financière afin de construire un programme d'investissements réaliste et soutenable. Cette articulation entre stratégie et budget est indispensable pour garantir la faisabilité des projets.

Le futur Projet de territoire, dont l'adoption est prévue au début de l'année 2027, traduira les engagements de la Communauté de Communes pour les années à venir.

Il portera une ambition commune : continuer à développer un territoire attractif, solidaire, innovant et durable, tout en répondant aux attentes des habitants et des communes membres.



> Présentation des services lors de la journée du 13 juin 2026



Culture

> Relais Culturel Intercommunal

Dimanche 20 septembre au Parc Albert 1^{er} à Thann :
Une ouverture de saison pour rêver !

„ Et si nous osions encore rêver ? „

Dans un monde toujours plus agité, le spectacle a ce pouvoir unique de nous entraîner vers des horizons à la fois enchanteurs et escarpés, faits de reliefs parfois inattendus.

Il ouvre grand les portes de l'imaginaire, comme lorsque l'on observe les nuages ou les étoiles, ou que l'on se laisse captiver par la grâce d'une danse, le mouvement hypnotique d'une méduse ou les premiers battements d'ailes.

Rêver, c'est aussi se dépasser et croire en demain. C'est un espace intime, inviolable, qui n'appartient qu'à soi.

Qu'ils soient personnels ou partagés, les rêves portent en eux le désir de vivre un moment rare et unique, semblable à celui que l'on vient chercher au spectacle.

La saison du Relais Culturel Intercommunal a pour ambition d'offrir ces instants suspendus, faits de rêve et de magie, à travers

une programmation mêlant cirque, théâtre, danse et musique. Venez en découvrir un aperçu en famille dimanche 20 septembre à partir de 14h30 au Parc Albert 1^{er} à Thann !

En cas de mauvais temps, repli au Relais Culturel Intercommunal (en face). Consultez le site internet du Relais le vendredi 18/09 à partir de midi pour plus d'infos :

relais-culturel.fr

Buvette et petite restauration sur place.

> Programme

14h30 : Comment voyager sur la lune en suçant un bonbon par la Compagnie La Rouille

Théâtre de rue - Dès 8 ans - 50 min

Deux descendants de l'illustre Georges Méliès ont repris le stand de bonbons et de jouets que le réalisateur de génie tenait à la Gare Montparnasse alors que sa carrière battait de l'aile.

Les marchands de sucreries vont expliquer en mots, en musique et en astuces visuelles comment leur aïeul s'est sorti de la panade en se rendant vraiment sur la lune (bien avant Armstrong et bien après Cyrano de Bergerac) au cours d'une expédition rocambolesque, et comment il a retrouvé la fortune grâce à cette expédition et à... une pastille à la menthe. En moins d'une heure, les spectateurs parcourront les 380 000 km qui séparent la terre de la lune, dans le sens de l'aller et du retour et comment survivre grâce à un bonbon à la menthe.



16h : L'Odyssée d'Alysse par la Compagnie Alsand

Théâtre de rue - Dès 5 ans - 1h

L'Odyssée d'Alysse revisite avec humour et énergie le mythe d'Homère, porté par Morgane dans le rôle-titre et Damien en narrateur chanteur-rappeur.

Entre théâtre et concert, le public est embarqué, sollicité, transformé. Avec trois fois rien et beaucoup de jubilation, cette épopée décalée devient une aventure collective.



17h30 : How much we carry
par la compagnie *Cirque immersif*

Cirque acrobatique - Tout public - 35 min

Spectacle urbain et acrobatique, cette création investit les lieux du quotidien pour en faire des espaces éphémères de rencontre. Autour d'une perche géante en équilibre, deux personnes portent ce qu'elles ont glané sur leur chemin, questionnant le poids de ce que l'on porte avec soi et le soin des autres.

Au cœur d'un groupe d'inconnu(e)s, l'ascension devient prétexte à se rassembler, partager et créer du lien.

> Samedi 3 octobre

2^{ème} édition de la rentrée culturelle !

Le service des affaires culturelles de la Communauté de Communes Thann-Cernay vous invite à la deuxième édition de sa rentrée culturelle !

Explorez, rêvez et partagez les programmations de l'Abri Mémoire, des Médiathèques Thann-Cernay, de l'École Artistique Thann-Cernay ainsi que du Relais Culturel Intercommunal, lors d'un moment convivial avec animations, ateliers, apéro boum pour les enfants et les adultes.

À partir de 14h30 les enfants pourront participer à une multitude d'activités spécialement conçue pour eux. De quoi vous mettre en appétit pour toute la saison : atelier stop motion et création de costumes, explorations littéraires et albums jeunesse, histoires animées pour toutes les oreilles, immersions au cœur des arts visuels et vivants qui leurs seront dédiés !

Puis à 17h30 venez faire la fête en famille avec la Badaboum de la Cie Vladimir Spoutnik et clore cette journée autour d'un apéro pour petits et grands.

Des jeux de danse, des confettis, du soleil, du bonheur et de la bonne humeur partagée !

Venez nous rencontrer, échanger et dénicher votre prochaine sortie culturelle !

Le samedi 3 octobre de 14h30 à 18h30 au Relais Culturel Intercommunal à Thann
Buvette & petite restauration sur place.

Plus d'informations :

rentree-culturelle.cc-thann-ernay.fr



> Samedi 19 septembre

Découvrez l'Abri mémoire lors des Journées du Patrimoine !

L'Abri mémoire vous ouvre ses portes lors des Journées du Patrimoine, sous le signe de la créativité et des émotions !

Au programme, à 14h et 16h, visites guidées de l'exposition « Émotions en résonance », un dialogue inattendu entre œuvres d'art et archives du Grand Est !

De 13h30 à 17h30, l'artiste Mélanie Taffin vous propose un **atelier de broderie** (3€, sur inscription).

Enfin, rejoignez notre atelier de **cyanotype** pour imprimer des photos sur tissu (entrée libre).

Plus d'informations et inscription :

www.abri-memoire.fr



> Médiathèques Intercommunales Thann-Cernay

*Du costume à la scène :
plongez dans les coulisses du spectacle vivant*

Du 4 novembre 2026 au 30 janvier 2027, la Micro-Folie de Thann consacre un temps fort à l'univers fascinant du costume de scène.

Exposition numérique, croquis de la costumière Bénédicte Blaison, immersion en réalité virtuelle avec une danseuse de l'Opéra national de Paris, projection du ballet Le Songe d'une nuit d'été... autant de rendez-vous pour découvrir le rôle essentiel du costume dans la création artistique.

Une conférence, des visites guidées et des ateliers de croquis, de création en volume et de broderie viendront enrichir cette programmation accessible à tous.



Plus d'informations sur www.mediatheques.thann-cernay.fr

Horaires de la Micro-Folie - Médiathèque interco. Thann

Mercredi : 10h-18h

Vendredi : 13h-19h

Samedi : 10h-17h

“ Une belle occasion de passer de l'autre côté du rideau et de porter un nouveau regard sur la magie du spectacle vivant. ”



Le Rendez-vous de l'illustration jeunesse met Jennifer Yerkes à l'honneur

Du 27 octobre 2026 au 23 janvier 2027, les Médiathèques de Thann-Cernay accueillent une exposition consacrée à l'autrice et illustratrice Jennifer Yerkes.

À travers ses planches originales, le public découvrira un univers poétique, inspiré de la nature, aux formes épurées et aux couleurs délicates.

Ce rendez-vous annuel invite à plonger dans les coulisses de la création d'un album jeunesse, de l'inspiration aux illustrations finales.

Jennifer Yerkes rencontrera également plusieurs classes du territoire et animera des ateliers ouverts à tous lors des Nuits de la lecture, les 22 et 23 janvier 2027. Une belle invitation à explorer l'illustration jeunesse en famille.

Tout public – entrée libre

Plus d'informations sur www.mediatheques.thann-cernay.fr



> Rendez-vous gratuitement à l'ouverture de saison du Relais Culturel Intercommunal grâce au covoiturage !

Réduire la place de la voiture individuelle dans les déplacements du quotidien représente un défi pour la transition écologique (réduction des émissions polluantes et de la consommation énergétique).

Depuis septembre 2025, la Communauté de Communes Thann-Cernay soutient financièrement les déplacements du quotidien que vous effectuez en covoiturage grâce à un partenariat avec BlaBlaCar Daily.

Dans le cadre des journées du Patrimoine et de l'ouverture de la saison culturelle 2026 -

2027 du Relais Culturel Intercommunal à Thann, la CCTC offre le trajet à l'ensemble des covoitureurs qui se rendront au **Relais Culturel le dimanche 20 septembre 2026**.

Pour cela, rien de plus simple ! Il suffit de **rentrer son trajet dans l'application BlaBlaCar Daily et de renseigner l'adresse du Relais Culturel Intercommunal de Thann**. Le trajet pour les passagers est entièrement gratuit. Les conducteurs recevront une contrepartie suivant la distance réalisée.

> L'éclairage public passe à la télégestion

La Communauté de Communes Thann-Cernay poursuit la modernisation de son réseau d'éclairage public avec la mise en place d'un système de télégestion des 257 armoires électriques qui alimentent les lampadaires du territoire.

Réalisés au printemps 2026 pour un montant de **372 862 € TTC**, ces travaux permettent désormais de piloter à distance l'allumage et l'extinction de l'éclairage public, sans intervention sur site.

Plus réactif et plus performant, ce dispositif offre de nombreux avantages : adaptation des horaires d'éclairage, intervention rapide en cas d'incident, suivi en temps

réel du fonctionnement des installations et optimisation des consommations d'énergie.

Ce projet, **soutenu par le Fonds vert dans le cadre du PCAET à hauteur de 75 436 € TTC**, s'inscrit dans la volonté de la CCTC de concilier qualité du service public, sobriété énergétique et maîtrise des dépenses.





Tourisme



> *Un nouvel écrin pour l'Office de Tourisme* de Thann-Cernay à Cernay

L'Office de Tourisme de Thann-Cernay dispose désormais d'un nouvel espace d'accueil au 2 rue de Thann à Cernay.

Plus visible, plus accessible et situé au cœur de la ville, ce nouveau bureau a été inauguré en présence des élus et des partenaires. Il offre aux visiteurs comme aux habitants un lieu convivial pour découvrir les richesses du territoire, préparer leurs escapades, réserver des activités ou encore profiter d'un espace boutique. Cette nouvelle implantation contribue à renforcer l'attractivité touristique de la Communauté de Communes Thann-Cernay et à mieux valoriser son

patrimoine, ses paysages, ses savoir-faire et ses nombreux événements.

Une adresse incontournable pour partir à la découverte des 16 communes et vivre pleinement l'expérience du territoire.



Office de Tourisme de Cernay :
2 rue de Thann
03 89 75 50 35



Sport

L'École de Natation : apprendre à nager en toute confiance

Les piscines intercommunales de la Communauté de Communes Thann-Cernay proposent une École de Natation destinée aux enfants de 5 à 8 ans.

Ce parcours accompagne les plus jeunes dans l'acquisition des bases de la natation, avec un objectif essentiel : apprendre à évoluer en sécurité dans l'eau avant de développer progressivement les techniques de nage.

Encadrés par des maîtres-nageurs qualifiés, les enfants bénéficient d'un apprentissage adapté à leur niveau, dans une approche à la fois ludique, progressive et personnalisée.

Deux niveaux de pratique sont proposés afin que chacun puisse évoluer à son rythme.



Après deux à trois années de formation, les jeunes nageurs pourront poursuivre leur progression au sein des clubs de natation.

Infos pratiques :

Public : enfants de 5 à 8 ans
Tarifs : 185 € (1^{er} enfant)
175 € (à partir du 2^e enfant)



Eau et assainissement

> Bourbach-le-Bas : un chantier d'envergure pour moderniser les réseaux

Depuis juin 2026, la Communauté de Communes Thann-Cernay et la commune de Bourbach-le-Bas conduisent un important chantier de renouvellement des réseaux rue de l'Eglise, rue Notten et rue du Rebberg.

“ À terme, ces
aménagements
permettront de sécuriser
durablement l'alimentation
en eau potable

”

D'une durée de six mois, les travaux comprennent le remplacement de **750 mètres de conduites d'eau potable** et la création de **930 mètres de réseaux d'assainissement séparatifs**.

Représentant un investissement total de **696 174,94 €**, ce projet est financé à hauteur de **515 030,90 € par la CCTC** pour les réseaux d'eau potable et d'assainissement, et de **181 144,04 € par la commune** pour le réseau d'eaux pluviales, avec le soutien de l'Agence de l'Eau.

À terme, ces aménagements permettront de sécuriser durablement l'alimentation en eau potable, de limiter les infiltrations d'eaux parasites dans les réseaux, d'améliorer le fonctionnement de la station d'épuration de Guewenheim et de préserver davantage le milieu naturel.

> Préserver l'eau potable grâce à une technologie innovante

Pour mieux préserver la ressource en eau potable, la Communauté de Communes Thann-Cernay déploie depuis deux ans un dispositif innovant sur les réseaux de Cernay, Steinbach, Uffholtz et Wattwiller.

Au total, 130 loggers - de petits capteurs capables d'écouter les conduites - ont été installés afin de détecter rapidement les fuites invisibles. En cas d'anomalie, les équipes de la CCTC interviennent pour localiser précisément la fuite et engager les réparations. Cette technologie a déjà démontré toute son efficacité : une vingtaine de fuites ont été détectées et réparées durant l'hiver et le printemps 2026, permettant d'économiser des milliers de mètres cubes d'eau.

Au-delà de la préservation de cette ressource précieuse, cette démarche réduit également les besoins en pompage, les consommations d'énergie et les émissions de CO₂, contribuant ainsi à une gestion plus durable de l'eau.



RENTRÉE CULTURELLE 2026

Ateliers | Lectures animées | Éveil musical | Projections | Apéro Boum

EXPLOREZ RÊVEZ PARTAGEZ



avec :

- L'Abri mémoire
- L'École Artistique Thann Cernay
- Les Médiathèques Thann-Cernay
- Le Relais Culturel Intercommunal

Entrée libre et gratuite



SAM. 3 OCT. 14H30 -18H30

**RELAIS CULTUREL
INTERCOMMUNAL**

INFOS : RENTREE-CULTURELLE.CC-THANN-CERNAY.FR